



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

WACIP

Programme de Renforcement du Secteur Coton
en Afrique de l'Ouest et du Centre

DOSSIERS DE POLITIQUES DU WACIP/MSU

<http://www.aec.msu.edu/agecon/fs2/psynindx.htm>

Numéro: WACIP 2

Novembre 2008

Structure des marchés du coton graine et performance du secteur coton : Plusieurs leçons mais pas de prescription de recommandations

Par Valerie Kelly and David Tschirley*

Le présent dossier de politique résume les preuves rapportées dans une étude récente établissant les liens entre les structures des marchés du coton graine et certains indicateurs de performance du secteur coton dans neuf pays africains (Tschirley et al. 2008). L'étude a pour objet de contribuer à l'amélioration de la conception et de la mise en œuvre des réformes du secteur coton en réalisant une évaluation fiable et globale de la performance du secteur coton sur la base d'informations empiriques détaillées rassemblées et analysées par des chercheurs indépendants et des experts du secteur coton.

INTRODUCTION: Le continent africain offre une grande diversité d'approches pour l'organisation du secteur coton. Ceci a fait l'objet de débats récurrents sur les forces et faiblesses relatives des différentes formes d'organisation. L'expérience a montré que la structure des marchés sur lesquels les paysans vendent leur coton graine a une forte influence sur le mode d'organisation des autres activités du secteur (exemple : la fourniture d'intrants, le crédit, la commercialisation pour l'exportation) et sur la performance de l'ensemble du secteur. De nombreux facteurs peuvent différencier les marchés du coton graine, mais les plus importants sont :

- Le nombre d'acteurs: les systèmes compétitifs comportent de nombreux acteurs, les systèmes oligopolistiques n'en ont que quelques uns, et les systèmes monopolistiques en ont un seul.
- Le degré d'intégration verticale: plus le nombre de fonctions différentes exercées par une seule entreprise est grand (exemple : la fourniture d'intrants, l'égrenage, l'exportation), plus cette entreprise est intégrée verticalement.
- Le degré d'implication du gouvernement: ceci peut aller de la propriété et de la gestion directes de la société

cotonnière, jusqu'à l'instauration d'un environnement favorable aux affaires.

Comme nous le verrons dans l'examen ci-dessous, ces caractéristiques organisationnelles sont souvent regroupées selon un schéma. Par exemple, l'intégration verticale (qui peut significativement réduire le coût des transactions permettant le transfert des biens et services des producteurs aux consommateurs) est difficile à maintenir dans un marché compétitif impliquant de nombreux acteurs. En conséquence, nous trouvons généralement que l'intégration verticale est associée aux monopoles, dans une mesure moindre mais toujours grande aux oligopoles, et à peine aux systèmes structurés de manière compétitive. Alors que l'intégration verticale facilite la bonne performance dans certaines dimensions, elle peut la miner dans d'autres ; autrement dit, il y a des différences de performance liées aux choix de structures particulières. Ces différences doivent être comprises et évaluées au cours de tout processus de réforme du secteur coton. L'objectif du présent dossier est de décrire certaines de ces différences en notant dès le début qu'il n'existe pas une structure « idéale » du secteur coton – ceci est peut-être la conclusion la plus importante indiquée dans le présent dossier.

* Kelly est Professeur associé de développement international, et Tschirley est Professeur de développement international au département d'économie agricole, de l'alimentation et des ressources à l'Université d'Etat du Michigan. La présente note politique a été produite pour examen par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International dans le cadre d'un projet WACIP financé par l'USAID. Les vues exprimées par les auteurs dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International, ni celles du Gouvernement des Etats-Unis.

Les quatre structures de commercialisation du secteur coton les plus courantes en Afrique sont:

- les monopoles nationaux,
- les monopoles locaux,
- les secteurs concentrés orientés sur le marché, et
- les secteurs compétitifs orientés sur le marché.

DISTINCTION ENTRE LES CARACTÉRISTIQUES DES MARCHÉS DU COTON GRAINE EN AFRIQUE:

Sur les quatre structures de marché dominantes en Afrique, deux sont des formes de monopole permettant de déterminer administrativement les prix de la graine de coton, à des degrés variables de correspondance avec les prix sur les marchés mondiaux. Les monopoles nationaux sont le mieux caractérisés par le modèle de *filiale intégrée* de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) qui dispose d'une seule société d'égrenage bénéficiant du droit exclusif d'acheter le coton graine, dans lequel les prix aux producteurs sont annoncés au moment du semis et fixés dans le temps et l'espace, où est pratiquée l'utilisation intensive des intrants soutenue par un crédit aux intrants et des marchés d'écoulement des produits à intégration verticale, assurant le remboursement du crédit, les investissements directs dans les routes de desserte, l'alphabétisation des adultes, la recherche et la vulgarisation, et un fonds de stabilisation. Le Mali, le Cameroun, le Sénégal et le Tchad continuent à gérer des monopoles nationaux, bien que le gouvernement joue un rôle plus limité au Cameroun et au Sénégal (pays où le coton est un secteur économique moins stratégique) qu'au Mali et au Tchad.¹ Bien que le Bénin ait commencé par le monopole national, il a entamé la transition vers un système hybride en 1999. A l'heure actuelle, la SONAPRA, entreprise parapublique, gère 50% du marché du coton graine et environ dix autres sociétés locales se partagent le reste dans un environnement de forte implication du gouvernement, limitant la compétition par la fixation des prix et l'assignement de quotas d'achat à chaque société.

Les monopoles locaux sont le mieux caractérisés par le système de concession du Mozambique dans lequel le secteur coton est divisé en de multiples zones géographiques où le gouvernement accorde une situation de monopole à une seule entreprise. Au Mozambique, un prix minimum national est annoncé peu avant la récolte. Les entreprises sont protégées contre la vente illégale (qui sans contrôle déstabiliserait les systèmes de crédit aux intrants) par l'exécution du monopole régional. La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ont éclaté leurs monopoles nationaux en monopoles régionaux, et le Mali s'oriente dans cette direction. Les mécanismes de prix dans les monopoles locaux de l'AOC diffèrent du modèle du Mozambique, dans la mesure où ils ont retenu le système traditionnel d'annonce des prix au

moment du semis, avec le paiement d'une prime à une date ultérieure si le revenu de la société d'égrenage/exportation excède les marges prévues. Les organisations paysannes sont maintenant impliquées dans les négociations sur les prix en AOC, mais ont jusqu'à une date récente joué un rôle très mineur au Mozambique où les sociétés cotonnières ont historiquement fixé les prix en consultation avec le seul gouvernement. De même, les systèmes de *filiale intégrée* de l'AOC ont poursuivi les efforts de maintien des fonds de stabilisation. La plupart de ces fonds se sont épuisés ces derniers temps à cause de l'inefficience des coûts et du maintien de prix élevés aux producteurs face aux périodes prolongées de baisse des prix mondiaux ; mais des efforts sont en cours pour les relever.²

Les deux autres modèles dominants sont les structures orientées sur le marché pour lesquelles les prix sont déterminés de manière prédominante par les forces du marché et peuvent changer dans le temps et l'espace pendant une même campagne.

Les secteurs concentrés orientés sur le marché étaient le mieux représentés, jusqu'à une date récente, par la Zambie et le Zimbabwe, où une ou deux grandes sociétés font concurrence avec quelques entreprises beaucoup plus réduites pour l'achat du coton graine. Bien que les prix soient déterminés sur le marché et puissent varier selon les zones, une entreprise dominante fait fonction d'annonciatrice en chef des prix indicatifs (mais non légalement obligatoires) au moment du semis. Les prix peuvent changer au cours de la campagne (pratique plus courante au Zimbabwe qu'en Zambie). Bien que la possibilité de changement des prix force les paysans à prendre certains risques par rapport au marché, les sociétés d'exportation réduisent la nécessité de changer les prix en recourant à la vente par avance et aux marchés futurs. Il n'existe pas de fonds de stabilisation pour les marchés concentrés. Les plus grands égreneurs sur les marchés concentrés ont tendance à être intégrés verticalement dans les services d'appui aux paysans ; cette prestation de service est plus faible pour les petits égreneurs.

Les secteurs compétitifs orientés sur le marché sont le mieux illustrés par l'actuel modèle de la Tanzanie caractérisé par l'existence de plusieurs entreprises en compétition (dont certaines sont des coopératives paysannes) ; aucune n'occupe une position dominante. Une certaine intégration verticale y est notée du fait que la plupart des acheteurs de coton sont propriétaires des usines d'égrenage qu'ils gèrent. Les égreneuses utilisées en Tanzanie ont été historiquement des égreneuses à rouleau ne produisant pas d'économies d'échelle significatives – un facteur contribuant à l'évolution d'un secteur structuré de manière plus compétitive. Les prix sont déterminés par le marché et varient dans le temps et

¹ En août 2008, le Mali a voté une loi de privatisation du secteur, mais qui n'a pas encore été mise en application.

² Le Burkina a annoncé la création d'un nouveau fonds de stabilisation devant devenir opérationnel lors de la campagne de production 2009/2010.

l'espace; il n'existe pas de fonds de stabilisation pour protéger les égreneurs ou les producteurs contre les risques liés aux prix et les entreprises fournissent rarement ou pas du tout aux paysans les services d'appui.³

QUELLE EST LA PREUVE EMPIRIQUE DE LA PERFORMANCE?

La performance est multi-dimensionnelle, mais neuf critères de performance sont les plus importants pour l'évaluation de la performance générale du secteur coton. Ces critères et les indicateurs (indiqués entre parenthèses) utilisés pour les mesurer sont présentés dans la liste ci-dessous :

- Les niveaux des prix aux producteurs (les prix aux producteurs comme part des prix à l'exportation); une part plus élevée est considérée comme le signe d'un secteur « favorable pour le paysan » qui va stimuler l'augmentation de la production et les revenus tirés des exploitations ;
- Le niveau des profits nets des exploitations (le revenu journalier net de la main d'œuvre familiale); les revenus nets élevés sont le signe d'un environnement coût/prix favorable pour les paysans ;
- Le bon fonctionnement des systèmes de fourniture et de crédit pour les intrants (pourcentage de cotonculteurs recevant du crédit et taux de remboursement); l'accès aux intrants et les systèmes de crédit durables contribuent à augmenter les rendements;
- Les investissements en matière de recherche (nombre de nouvelles variétés produites et adoptées au cours des dix dernières années); la recherche contribue à la mise en place de techniques d'accroissement du rendement ou de réduction des coûts ;
- Les rendements en coton (rendement moyen pendant 5 ans et tendances de rendement pendant 10 ans); les rendements sont fonction de la fourniture d'intrants ainsi que de la recherche, de la vulgarisation, et d'autres services d'appui aux paysans) ;
- La qualité du coton fibre produit par les égreneurs (moyenne de l'estimation de la prime réalisée sur le prix mondial de l'Indice A); la qualité détermine le prix obtenu sur les marchés mondiaux et à la fin le prix qui peut être offert aux paysans ;
- Le rapport coût efficacité des opérations post agricoles (coût du transport et du traitement d'un kilogramme de fibre du portail de la ferme au point de chargement sur camion pour l'exportation); ceci détermine la part des prix mondiaux qui peut être offerte aux paysans ;
- Le volume de la valeur ajoutée apportée par le secteur à l'ensemble de l'économie (valeur ajoutée totale par tête); une mesure du volume de la contribution du

³ Le système ougandais était également basé sur les égreneuses à rouleau, et était structuré de manière compétitive jusqu'en 2000, date à laquelle le gouvernement et les égreneurs ont décidé de le convertir en système hybride basé sur le zonage qui est similaire à un monopole local.

secteur à la croissance économique et à la création d'emplois en général; et

- Les impacts macroéconomiques du secteur (contribution budgétaire nette par tête calculée comme taxes payées moins les transferts reçus plus les bénéfices des acteurs).

En utilisant ces neuf critères, les chercheurs ont évalué et classé la performance des quatre modèles structurels décrits ci-dessus.⁴ Les résultats importants sont résumés au Tableau 1 (page 6) et décrits dans les paragraphes suivants.

MONOPOLES NATIONAUX: (Le Mali et le Cameroun) n'ont pas encore entrepris de réformes structurelles majeures comme la privatisation de l'égrenage. D'autre part, ils ont accru le rôle et les responsabilités des producteurs dans la distribution des intrants et la collecte du coton graine, ce qui signifie une plus grande part des profits d'exportation pour les paysans. Les gouvernements ont également rendu les sociétés cotonnières responsables de l'atteinte des objectifs de production et de performance grâce à des contrats de gestion; mais le système de contrat n'a pu résoudre de nombreux problèmes. Les monopoles nationaux ont une bonne performance relative par rapport à d'autres modèles structurels de fourniture de crédit d'intrants (largement parce que l'unique acheteur sur le marché du coton graine est en mesure d'assurer le remboursement du crédit) et les rendements (généralement une traduction de la capacité du système à fournir des intrants et des services de vulgarisation et promouvoir la traction animale auprès d'un grand nombre de paysans). Les rendements absolus pour les monopoles nationaux ont cependant baissé à mesure que les paysans se sont tournés vers des pratiques de production plus extensives utilisant des niveaux plus faibles d'intrants achetés et en cultivant des terres plus étendues. L'image des profits nets a varié dans le temps. Les profits nets du début de la période post dévaluation— au cours de laquelle les avantages de la dévaluation et la hausse des prix sur le marché ne passaient pas par les paysans— ont servi au Mali d'argument principal pour le boycott de la production. Plus récemment, les prix au Mali comme au Cameroun ont de loin excédé ceux pouvant être justifiés par les prix sur le marché mondial, et contribué ainsi à l'accroissement des profits nets au niveau des exploitations. Ces profits nets récents ne peuvent être considérés comme une force durable, étant donné qu'ils ont épuisé le fonds de stabilisation des prix au Mali et au Cameroun, et nécessité un renflouement du gouvernement au Mali. Un domaine particulièrement faible de performance est le transport, la

⁴ Les indicateurs utilisés dans la présente étude ne sont pas exempts de critiques. Par exemple ; la qualité de la fibre est utilisée comme indicateur de la performance de l'égrenage, mais est également fonction des variétés de coton et des conditions de production (qui varie selon les pays) et l'introduction d'un nombre plus élevé de variétés pendant une période de dix ans pourrait signaler une faible performance de recherche (c'est-à-dire le besoin de remplacer les variétés non performantes) plutôt que des investissements de recherche réussies.

manutention et le traitement post-récolte, qui ne sont pas rentables par comparaison avec les autres modèles structurels (voir figure 1, page 6). La contribution macroéconomique a été en moyenne acceptable, mais variable d'une année à l'autre, selon que le secteur nécessite des paiements d'appui du gouvernement ou produise des recettes fiscales. A l'heure actuelle, par exemple, le système malien est confronté à des impacts macroéconomiques vastes et négatifs, mais a connu plusieurs années d'impacts positifs dans le passé. La performance des monopoles nationaux varie par rapport aux prix aux producteurs, à la qualité de la fibre, à la recherche et à la valeur ajoutée.

L'image des monopoles locaux (Mozambique et Burkina Faso) est variable, principalement en raison des contextes historiques largement différents des deux pays: le Burkina n'est sorti que récemment de son système de monopole national. L'ex entreprise parapublique détenait toujours 85% du marché en 2007, de sorte qu'à maints égards elle ressemble au monopole national qu'elle constituait il y a peu. A cause de ces différences, nous présentons ces deux pays séparément dans le tableau. Le Mozambique ne présente pas de domaines de meilleure performance, et deux domaines – prix aux producteurs et profits des exploitations – affichent la performance la plus faible. La fourniture de crédit aux intrants au Mozambique est acceptable, bien qu'elle soit inférieure à celle du Burkina Faso. Le remboursement des crédits au Mozambique varie de 60% à 90%, les taux les plus faibles étant notés dans les zones où de nouvelles entreprises sont peu réglementées par le gouvernement, ce qui a permis la pratique de la vente illégale pendant quelques années. Le Burkina affiche un système fort de crédit aux intrants avec un taux de 90% de remboursement basé sur l'approche de *filière intégrée* qui est actuellement appliquée dans le cadre du système de monopole local. Sur la base d'un crédit fort aux intrants et d'autres reports de son système de monopole national, il fonctionne également très bien sur les rendements en exploitation et la valeur ajoutée ; tout comme pour les monopoles nationaux cependant, ses bénéfices élevés sur les exploitations ne sont pas totalement durables, à cause des prix au producteur élevés de manière non réaliste. L'impact macroéconomique est acceptable pour le Mozambique, en grande partie parce que le gouvernement collecte des taxes et n'est pas impliqué dans les renflouements. Au Burkina Faso cependant, les grands déficits sectoriels de ces dernières années ont créé d'importants problèmes budgétaires. Les prix aux producteurs sont extrêmement faibles au Mozambique à cause de la mauvaise réglementation du secteur, mais ils sont relativement élevés au Burkina où les organisations de producteurs ont pu négocier ce que beaucoup considèrent comme des prix élevés non durables.

Les **systèmes concentrés orientés sur le marché** (Zambie et Zimbabwe) affichent la meilleure image générale: la meilleure performance en qualité de fibre, impact économique, et valeur ajoutée, acceptable sur plusieurs autres indicateurs, et non la plus faible sur aucun. La performance de ces pays par rapport à la valeur ajoutée est supérieure au secteur compétitif de la Tanzanie, mais

inférieure à la meilleure performance du Burkina. La bonne performance sur la qualité de la fibre (voir figure 2, page 6) repose sur deux facteurs : l'aptitude des entreprises à payer plus pour une qualité meilleure, et l'aptitude des entreprises dominantes à instaurer des relations relativement stables avec les paysans désireux de produire du coton de qualité élevée. Ces deux aptitudes résultent du risque modeste de défaut de crédit (par comparaison avec les systèmes structures de manière compétitive). Les systèmes concentrés fonctionnent également de manière acceptable pour la fourniture d'intrants et de crédit, l'efficacité de coût post récolte, les rendements des exploitations et les profits des exploitants. La preuve est cependant faite de l'existence d'une faiblesse dans ces systèmes parce qu'ils peuvent évoluer en systèmes compétitifs avec des petits acteurs disposant de capitaux insuffisants avant que les institutions de gestion de la fourniture d'intrants et de crédit soient créées dans l'économie nationale. Une fois que ceci est fait, la performance du système d'intrant/crédit se détériore à cause de la vente illégale et de la réduction des taux de remboursement, illustrées par le Zimbabwe où entre 2002 et 2006, le nombre d'entreprises s'est accru de 3 ou 4 à plus de 15, et les taux de remboursement ont baissé de manière significative. La Zambie a surmonté des problèmes similaires à la fin des années 1990 lorsque les entreprises chefs de file ont perfectionné leur approche de prestation de services et de recouvrement de crédit (y compris la formation des paysans sur les avantages de la loyauté) ; mais la vente illégale et les défauts de crédit ont augmenté de nouveau en 2006. Les résultats sont variables dans le temps pour les prix aux producteurs et la recherche. Les prix aux producteurs dans le cadre des prix à l'exportation en Zambie et en Tanzanie ne sont venus en seconde position que par rapport à la Tanzanie et à l'Ouganda durant la période 1995-2000, mais ont été plus faibles que ceux de tous les autres pays excepté le Mozambique de 2000 à 2005.

Systèmes compétitifs: (Tanzanie et, avant 2000, Ouganda) sont sujets à la faible performance dans la fourniture et le crédit aux intrants, les rendements dans les exploitations et la qualité de la fibre (toutes fonctions bénéficiant de la coordination verticale ou horizontale qui n'est pas adéquatement développée dans les systèmes compétitifs). La fourniture de crédit aux intrants est particulièrement faible dans les systèmes compétitifs parce que les prestataires de tels services ne peuvent assurer un remboursement lorsque les paysans décident de vendre leurs produits à des concurrents n'ayant pas fourni de crédit. En revanche, ces systèmes fonctionnent bien pour les prix offerts aux producteurs et la rentabilité des opérations post-récolte. Entre 1995 et 2005, les paysans ougandais et tanzaniens ont invariablement reçu 68 à 70% des prix à l'exportation avec peu de variation annuelle; ceci a constitué la part moyenne la plus élevée de prix à l'exportation réalisée par les pays couverts par l'étude.

L'EXPÉRIENCE PASSÉE EST-ELLE UN GUIDE POUR L'AMÉLIORATION DES RÉSULTATS ET DES STRATÉGIES DE RÉFORMES ? Oui, mais elle ne fournit pas de prescriptions fixes! L'expérience montre

que (1) il n'existe pas de prescription unique pour une organisation réussie du secteur coton; (2) la quête d'une performance améliorée doit être fondée sur une vue dynamique de la structure qui permet le changement dans le temps ; et (3) différentes structures du marché du coton graine imposent différents ensembles de défis qui peuvent être souvent prédits et traités au cours du processus de réforme.

Les besoins principaux des pays à monopoles nationaux (la majeure partie de l'AOC francophone) incluent la mise en place de garde fous contre l'influence politique, l'amélioration de la transparence des opérations et des questions budgétaires, et l'augmentation de la rentabilité post-récolte. Le Cameroun semble avoir fait la distinction entre les intérêts du gouvernement et ceux du secteur plus efficacement que les autres pays, en servant d'exemple pour l'étude. Sans cette séparation, une réforme structurelle plus drastique peut être nécessaire. Le danger avec ce type de réforme est qu'elle pourrait engendrer une transition rapide vers un système concentré orienté sur le marché sans les garde fous appropriés destinés à limiter le nombre de nouveaux venus dans les entreprises désireux et capables d'investir dans les programmes d'appui aux paysans et de transférer les avantages des dévaluations et de l'amélioration de la qualité aux paysans ; ceci pourrait conduire à la situation d'après 2000 au Zimbabwe et en Zambie où l'ascension de nombreux petits acteurs a mis en danger les systèmes de crédit aux intrants. La transition progressive vers un système concentré par l'intermédiaire des monopoles locaux peut donner le temps nécessaire pour mettre en place des institutions d'appui pour l'application des crédits et des contrats. La réduction des coûts post exploitation pourrait être faite sans la transition vers un système pleinement compétitif si le monopole national élargit l'implication du secteur privé et la compétition des prix dans la manutention, le transport, l'égrenage et le traitement du coton graine et des produits oléagineux dérivés.

Dans le cas d'un *système déjà compétitif*, une attention supplémentaire doit être accordée à la mise en place d'institutions et à la coordination de mécanismes d'appui au crédit aux intrants ainsi qu'à l'offre de mesures incitatives pour la production de fibre de qualité plus élevée. Il s'agit entre autres du renforcement des organes de régulation chargés d'assurer le suivi du comportement des égreneurs et des producteurs et des mesures incitatives encourageant les investissements dans des technologies plus productives (engrais, variétés appropriées, équipement à haut volume). Alors que le gouvernement a un rôle à jouer dans la recherche et la réglementation, les associations professionnelles (égreneurs, producteurs, commerçants) doivent être impliquées dans la détermination des besoins et l'exercice d'un certain degré d'auto suivi. L'élaboration réussie de programmes conjoints publics-privés visant à améliorer les liens faibles (particulièrement la fourniture et le crédit aux intrants) pourrait contribuer à augmenter la productivité pour le secteur tout entier. Dans le cadre institutionnel et de marché actuel de l'Afrique, les systèmes structurés de manière compétitive ne sont pas appelés à appuyer la

croissance de la productivité et la réduction de la pauvreté. La promotion d'un marché du coton graine compétitif ne s'explique que lorsqu'il y a eu un progrès dans la mise en place de systèmes nationaux de fourniture et de crédit aux intrants et d'un cadre réglementaire adéquat.

Tirer des conclusions fermes sur la performance et le rôle des monopoles locaux est difficile étant donné que les deux exemples présentés diffèrent en raison de conditions historiques. Les analystes suggèrent que le modèle soit utilisé comme tremplin pour passer de l'état de monopole national à celui de structures plus orientées vers le marché plutôt qu'une disposition durable. Ceci nécessite l'élaboration d'un plan de transition permettant de dépasser l'état de monopoles locaux au moment de leur mise en place. En l'absence d'un plan de transition, le secteur peut avoir tendance à stagner et échouer à réaliser son potentiel. Dans le court terme, la réussite d'un monopole local dépendra de règles claires pour l'allocation initiale de concessions ainsi que pour l'évaluation et la ré-émission de concessions ultérieures, la régulation réussie de règles de fixation des prix, et le renforcement des capacités des acteurs clés (paysans, fournisseurs d'intrants et fonctionnaires gouvernementaux gérant l'attribution des concessions). Le gouvernement du Mozambique a récemment évalué le modèle de concession, et décidé de dénoncer et renégocier toutes les concessions existantes, pour des périodes de cinq à dix ans, en vue d'une libéralisation finale du secteur.

La preuve est faite que la *structure concentrée orientée sur le marché* a eu une performance plus élevée que les autres structures au cours de ces dernières années. En vue de diminuer le risque d'une transition rapide vers un secteur hautement compétitif caractérisé par une fourniture et un crédit faibles aux intrants et une mauvaise qualité de la fibre, une attention spéciale doit être accordée aux règles d'attribution de permis spécifiant les capacités et la conduite des entreprises désireuses d'entrer dans le secteur. En même temps, les acteurs devraient poursuivre des programmes complémentaires afin de mettre en place des marchés nationaux d'intrants et de crédit et des systèmes de suivi de la qualité de la fibre. Il est également nécessaire de suivre les prix et assurer que tous les acteurs du secteur reçoivent un profit équitable de leurs efforts. Le renforcement des organisations de producteurs et de leurs capacités de négociation est généralement une stratégie à long terme plus efficace pour assurer une distribution efficace les avantages que l'institution de réglementations gouvernementales de fixation des prix et la mise en place d'une bureaucratie coûteuse.

RÉFÉRENCES CITÉES:

- Estur, G. 2008. Cotton Quality and Marketing Performance. Paper prepared for World Bank under Multi-Country Review of the Impact of Cotton Sector Reform in sub-Saharan Africa. Washington, D.C.: World Bank.*
- Tschirley, D., C. Poulton, and P. Labaste (eds.). Forthcoming. Comparative Analysis of Organization and Performance of African Cotton Sectors: Learning from Reform Experience. Washington, D.C.: World Bank.*

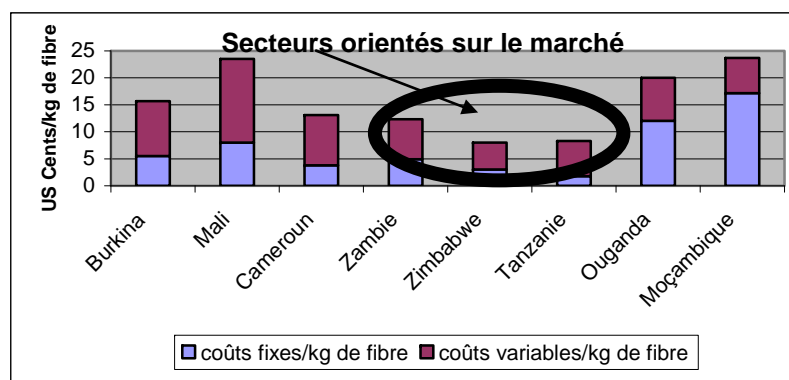
Tableau 1. Comparaison des résultats de performance pour quatre structures prédominantes de marché de coton graine en Afrique

Structure du marché	Pays couverts	Critères de performance								
		Prix aux producteurs	Profits nets des exploitations	Crédit et fourniture d'intrants	Investissement pour la recherche	Rendements en exploitation	Qualité de la fibre	Efficacité post exploitation	Valeur ajoutée par tête	Contribution budgétaire macroéconomique par tête
Compétitive	Tanzanie	Très bon	Acceptable	Très faible	Variable	Très faible	Très faible	Très bonne	Acceptable	Acceptable
Concentrée	Zambie Zimbabwe	Variable dans le temps	Acceptable	Acceptable	Variable	Acceptable	Très bonne	Acceptable	Très bonne	Très bonne
Monopole local	Mozambique	Très faible	Très faible	Variable selon les sociétés	Très faible	Variable selon les sociétés	Variable selon les sociétés	Variable	Très faible	Acceptable
	Burkina Faso	Variable dans le temps	Très bon mais non durable	Très bon	Variable dans le temps	Très bon	Acceptable	Très faible	Très bonne	Variable dans le temps
Monopole national	Mali Cameroun	Variable dans le temps	Très bon mais non durable	Très bon	Variable dans le temps	Très bon	Variable selon les pays	Très faible	Variable selon les pays	Variable dans le temps

Source: Compilation par les auteurs de résultats d'études indiqués dans Tschirley et al. à venir

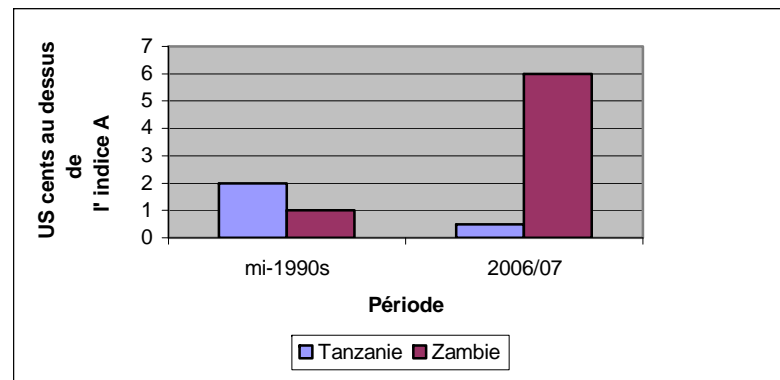
Note: Parce que les deux exemples de monopole local ont des résultats de performance très différents en raison de leur situations historiques, nous présentons les résultats pour chaque pays individuel plutôt qu'en procédant à une combinaison.

Figure 1. Comparaisons entre pays pour les coûts d'égrenage



Source: Comptes des sociétés (AOC), interviews du projet Banque mondiale (ESA)

Figure 2. Evolution des primes de qualité pour la Tanzanie et la Zambie



Source: Gerald Estur, 2008,